



## **RAPPORT ANNUEL d'ACTIVITÉS 2014-2015**



**Nicolas, Marie-Ève, Vincent, Julie, Carl, Martine et Félix**



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>BIEN FONDÉ D'UTOPIE CRÉATRICE</b> .....	p. 4
<b>1. CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTOPIE CRÉATRICE 2014-2015</b>	
1.1 Composition du conseil d'administration -----	p. 5
1.2 Activités du conseil d'administration-----	p. 5
1.3 Dialogue soutenu du conseil d'administration avec ses partenaires-----	p. 6
<b>2. AVANCEMENT DU PROJET D'HABITATION D'UTOPIE CRÉATRICE</b>	
2.1 Avancement de la construction de l'immeuble-----	p. 6
2.2 Avancement du dossier service aux résidents -----	p. 7
<b>3. FAITS SAILLANTS SUR LE PLAN FINANCIER EN 2014-2015</b>	
3.1 Confirmation du financement du projet d'habitation par la SHQ -----	p. 8
3.2 Soutien financier de divers partenaires -----	p. 8
<b>4. ACTIVITÉS D'UTOPIE CRÉATRICE EN 2014-2015</b>	
4.1 Relations avec le milieu communautaire-----	p. 9
4.2 Participation active à une série d'évènements -----	p. 9
<b>5. PERSPECTIVES D'UTOPIE CRÉATRICE EN 2015-2016</b>	
5.1 Échanges de bonnes pratiques avec le milieu communautaire -----	p. 10
5.2 Intégration des logements à l'automne 2016 -----	p. 10
<b>REMERCIEMENTS</b> -----	p. 11

## **BIEN FONDÉ D'UTOPIE CRÉATRICE**

Le but de notre OBNL est d'offrir à 7 locataires ayant une trisomie 21 ou une déficience intellectuelle sans trouble de comportement non seulement un logement permanent au sein de la communauté et assurant leur sécurité, mais aussi des services de soutien et d'intégration dans cette communauté.

Pour plus d'informations sur notre bien-fondé, notre mission et notre statut depuis la création d'Utopie Créatrice, nous vous invitons à consulter le rapport d'activités 2013-2014 disponible sur notre site internet :

<http://www.utopiecreateurice.org/> .

## 1. CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTOPIE CRÉATRICE 2014-2015

### 1.1 Composition du conseil d'administration

Lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle 2014, le conseil d'administration a été élargi. En 2014-2015, il était composé de 7 membres dont 5 membres représentants et 2 membres solidaires actifs :

- Dary Lavallée, président et membre de soutien
- Jacqueline David, vice-présidente et membre représentant
- Monique Hennebert, secrétaire et membre représentant
- Françoise Guay-Taché, trésorière et membre représentant
- Huguette Daoust, conseillère et membre de soutien
- Raymond Cloutier, conseiller et membre représentant
- Jean-Paul Gallant, conseiller et membre représentant



Figure 1: (de gauche à droite) Monique Hennebert, Raymond Cloutier, Françoise Guay-Taché, Jean-Paul Gallant, Huguette Daoust, Dary Lavallée et Jacqueline David

### 1.2 Activités du conseil d'administration

Le conseil d'administration a été convoqué à 10 reprises et 9 rencontres ont obtenu le quorum.

Le Groupe de Ressources Techniques (GRT), Atelier habitation Montréal, a piloté le volet réalisation du projet d'habitation à chacune des rencontres du conseil d'administration, tout en étant conscient que pour les membres représentants d'Utopie Créatrice le facteur temps revêt une grande importance.

Du conseil d'administration sont issus des **comités ad hoc** qui se sont aussi impliqués tout au long de l'année. Citons, à cet effet :

- **Le comité de finances**
- **Le comité de sélection des locataires**
- **Le comité des représentants** qui a validé une description provisoire du poste de la personne vigilante
- **Le comité des événements promotionnels** piloté par Dary Lavallée et son équipe de jeunes musiciens solidaires
- **Le comité de travail relatif aux Règlements sur la gouvernance** animé de pair avec Ronald Du Temple, chargé de formation d'Atelier habitation Montréal
- **Le comité de travail relatif aux interventions concertées auprès des conseillers d'arrondissement Du Plateau** constitué de membres représentants d'Utopie Créatrice et de la Coopérative d'habitation Égali-Terre, sa future voisine.

### **1.3 Dialogue soutenu du conseil d'administration avec ses partenaires**

**Partenaires spécialisés dans le logement social.** Nos partenaires demeurent les mêmes que ceux de l'année précédente (voir le rapport d'activités 2013-2014 sur notre site <http://www.utopiecreatrice.org>).

Cependant, Utopie Créatrice tient à rappeler que c'est par le biais d'Atelier habitation Montréal et grâce au Programme Accès Logis de la Société d'habitation du Québec (SHQ) qu'elle est à même de développer ce projet d'habitation et de le voir intégré dans le projet Clermont du promoteur immobilier MONDEV (voir détails ci-dessous).

**Partenaires spécialisés dans le milieu de la santé.** Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, les acteurs du milieu de la santé ont connu une mutation. En effet, les centres de services sont désormais regroupés au sein de la nouvelle mégastructure du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal. Utopie Créatrice garde donc un regard attentif sur l'impact de ce changement sur son projet d'habitation et sur les dispositions à prendre pour les services aux futurs résidents.

## **2. AVANCEMENT DU PROJET D'HABITATION D'UTOPIE CRÉATRICE**

### **2.1 Avancement de la construction de l'immeuble**

Utopie Créatrice, accompagné par Atelier habitation Montréal, poursuit donc la réalisation de son projet d'habitation de 8 logements dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Ce projet, bénéficiant de l'aide du Programme Accès Logis est qualifié de projet « clé en main ». Il fait partie intégrante d'un plus vaste projet résidentiel – le Projet Clermont (environ 400 logements)- développé par le promoteur immobilier MONDEV. Sur les 8 logements de la future résidence, 7 seront destinés à de jeunes adultes ayant une trisomie 21 ou une déficience intellectuelle et 1 sera occupé par une personne vigilante.

À ce jour, notre projet d'habitation s'est vu attribuer son permis de construire par l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Cependant, étant donné qu'il relève du Projet

Clermont, Utopie Créatrice est encore dans l'attente d'un permis de construction qui sera délivré au Promoteur MONDEV pour le dernier volet de son projet résidentiel. Cette ultime étape administrative marquera le lancement effectif des travaux.



Figure 2: Nos logements seront situés dans le 1er bloc en partant de la gauche.

## 2.2 Avancement du dossier des services aux résidents

Concernant les services aux futurs résidents, certains membres du conseil d'administration se sont montrés proactifs pour le financement du poste de la personne vigilante et ce, avant la mise en œuvre de la Loi 10 engendrant la reconfiguration globale du réseau de la santé et des services sociaux. Ainsi, avant d'être restructurée, la direction du CRDITED de Montréal - avec l'aval de l'Agence de la santé et des services sociaux, sous la tutelle du Ministère de la santé et des services sociaux - a adressé, le 24 novembre 2014, une lettre à Utopie Créatrice confirmant le financement récurrent de la personne vigilante. Ce salaire annuel sera sujet à indexation, le tout conditionnel à la présentation de pièces justificatives par Utopie Créatrice deux fois par an. En outre, chaque année, Utopie Créatrice continuera activement à lever des fonds auprès du grand public à hauteur d'environ 30 000 \$ pour compléter cette contribution gouvernementale.

Suite aux grandes réformes en cours dans le réseau de la santé, le financement du poste de la personne vigilante ainsi que services professionnels destinés aux futurs locataires relèveront désormais du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal intégrant le CRDITED de Montréal.

À cet effet, le comité des représentants a présenté une description du poste de la personne vigilante qui a été provisoirement adoptée, répondant ainsi aux exigences administratives de la Ville de Montréal. Cette description sera soumise au moment opportun à deux personnes volontaires, solidaires et actives – l'une étant dotée d'une expérience professionnelle en matière de ressources résidentielles intermédiaires et l'autre étant une spécialiste en gestion des ressources humaines.

### **3. FAITS SAILLANTS SUR LE PLAN FINANCIER EN 2014-2015**

#### **3.1 Confirmation du financement du projet d'habitation par la SHQ**

Au grand plaisir d'Utopie Créatrice, le projet d'habitation a reçu l'engagement définitif de la SHQ, le 31 mars 2015, garantissant ainsi les montants des subventions accordées tant par la SHQ que la Ville de Montréal.

Le coût total du projet est aujourd'hui estimé à 1 821 270 \$ et sera essentiellement financé par le programme Accès Logis de la SHQ (voir détails ci-dessous).

#### **Financement du projet d'habitation**

- SHQ - Programme Accès Logis (volets I et III): 580 800 \$
- Ville de Montréal : 174 240 \$
- Utopie Créatrice : 225 000 \$
- Hypothèque : 928 242 \$ (*dont 87 012 \$ versés au Fonds Québécois d'Habitation Communautaire*)

Enfin, les futurs résidents seront admissibles au Programme du supplément au loyer de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Ils paieront un loyer correspondant à 25% de leurs revenus et l'OMHM versera la différence à Utopie Créatrice.

#### **3.2 Soutien financier de divers partenaires**

Utopie Créatrice entend remercier l'Ordre international de l'Alhambra pour l'attribution d'un prêt en dollars US au taux de 2% et cela grâce aux interventions persévérantes et efficaces de M. Gilles Bénard du chapitre de l'Alhambra du Québec.

En tant qu'organisme de bienfaisance, Utopie Créatrice renouvelle aussi sa confiance envers ses nombreux financeurs philanthropes. Cette année, notre OBNL tient à remercier, en particulier, Le Support - FQDI pour son apport financier dans la réalisation du projet immobilier mais aussi la Fondation Fasken Martineau et la Fondation Sandra et Alain Bouchard pour leurs dons.

Quant à notre OBNL, il continue de s'impliquer activement via des levées de fonds issus de ses spectacles-bénéfice « Chœur-à-cœur » et grâce à la fidélité de ses donateurs. Une chose est sûre : notre campagne de financement s'est soldée par un succès et a permis d'atteindre les

objectifs fixés. 225 000 \$ sont aujourd'hui réservés à la construction de l'immeuble d'habitation. Le montant restant servira au financement de l'équipement mobilier des salles communes et au fonctionnement de l'OBNL pendant la 1<sup>ère</sup> année, c'est-à-dire les activités qui animeront la vie sociale des lieux.

Pour toute contribution bénévole, Utopie Créatrice est accessible via son site web: <http://www.utopiecreatrice.org/>

#### **4. ACTIVITÉS D'UTOPIE CRÉATRICE EN 2014-2015**

##### **4.1 Relations avec le milieu communautaire**

Le maintien de relations solides avec le milieu communautaire est précieux pour la réalisation de notre projet d'habitation. Utopie Créatrice tient donc à souligner que l'AMDI lui prête ses locaux, facilitant ainsi les rencontres des représentants des 7 futurs locataires qui sont eux-mêmes membres de l'AMDI.

Quant au CRADI, il a accordé à Utopie Créatrice, en décembre 2014, le statut de membre associé.

##### **4.2 Participation active à une série d'évènements**

- **Automne 2014**                      Comité de travail du CRADI
- **13 novembre 2014**              Dernière assemblée publique du CRDITED
- **9 décembre 2014**                Souper de Noël et remerciements à Isabelle Piché, Chargée de développement à Atelier habitation Montréal
- **8 janvier 2015**                    Soirée hommage à Thérèse Collin
- **25 janvier 2015**                  Rencontre souper et jeu de quilles avec les futurs locataires
- **3 février 2015**                    33<sup>ième</sup> soirée bénéfice Janine Sutto à l'AMDI
- **4 mars 2015**                        Soirée vernissage « *D'un œil différent* » - Évènement culturel où ont été exposées côte à côte les œuvres d'artistes avec ou sans DI et TSA
- **10 mars 2015**                      Colloque du Comité des usagers du CRDITED de Montréal
- **12 mars 2015**                      Lancement de la Fondation de Montréal pour DI et TSA
- **4 juin 2015**                        Soirée bénéfice de l'AMDI « *Encirquez –vous* »

## 5. PERSPECTIVES D'UTOPIE CRÉATRICE EN 2015-2016

### 5.1 Échanges de bonnes pratiques avec le milieu communautaire

Utopie Créatrice continuera son dialogue actif avec les partenaires du domaine communautaire. À notre agenda, figurent des échanges de bonnes pratiques avec l'OBNL Rêvanous qui, sous certaines conditions, est disposé à partager son matériel et expertise pour la préparation à l'autonomie des locataires.

Enfin, Utopie Créatrice maintiendra un dialogue soutenu avec Le Huitième Jour qui ne cesse d'élargir son réseau international. Une rencontre à Montréal est prévue, à cet effet, le 5 octobre 2015 pour une journée de partage d'expériences.

### 5.2 Intégration des logements à l'automne 2016

Après bien des étapes administratives franchies, l'objectif ultime à atteindre en 2016 est l'intégration des logements par nos 7 futurs résidents, probablement à l'automne. Cette étape sera précédée du recrutement de la personne vigilante, suffisamment à l'avance, afin qu'elle puisse se familiariser tant avec les lieux qu'avec les besoins des résidents. L'Infolettre d'Utopie Créatrice tiendra l'ensemble des membres et donateurs au courant de l'avancement du projet.



Figure 3: Soirée jeu de quilles

## REMERCIEMENTS

Utopie Créatrice tient à remercier l'ensemble des donateurs ayant contribué à sa campagne de financement 2014-2015 ainsi que ses partenaires clé pour la réalisation de son projet.

Cette année, nous nous faisons un plaisir de mentionner tout particulièrement la contribution de **fondations** telles :

- Le Support - Fondation de la déficience intellectuelle
- La Fondation Sandra et Alain Bouchard
- La Fondation Fasken Martineau



Fondation  
Sandra + Alain  
Bouchard  
pour une meilleure  
société



Nous n'oublions pas pour autant la **contribution** de quelques **centaines de personnes** pour des montants variant de **1 à 4 999 \$** ainsi que le **support et l'accompagnement des organismes** suivants :



Atelier4 Design graphique